

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI
COWANSVILLE**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Cowansville du 23 août 2022, tenue dans la salle de l'hôtel de ville situé au 220, place Municipale.

Sont présents :

Madame la conseillère Mélanie Gobeille District 1
Monsieur le conseiller Alain Daigle District 2
Madame la conseillère Marie-France Beaudry District 3
Monsieur le conseiller Stéphane Lussier District 4
Monsieur le conseiller Yvon Pepin District 5
Madame la conseillère Amélie Fournier District 6

Formant quorum et siégeant sous la présidence de madame la mairesse Sylvie Beaugard.

Sont également présents :

M. Claude Lalonde, ing., directeur général et Mme Julie Lamarche, OMA, greffière.

Madame la mairesse précise qu'en l'absence de débat sur un point inscrit à l'ordre du jour ou si personne ne demande le vote sur celui-ci, la proposition afférente est adoptée à l'unanimité.

404-08-2022

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Madame la conseillère Marie-France Beaudry

Appuyé de Monsieur le conseiller Stéphane Lussier

Et résolu :

Que la séance soit déclarée ouverte à 17h12.

Adoptée à l'unanimité.

405-08-2022

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Amélie Fournier

Appuyé de Mélanie Gobeille

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que soumis :

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**
4. **APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX**
5. **AFFAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL**
6. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
 - 6.1 **Direction générale**
 - 6.2 **Finances et trésorerie**
 - 6.3 **Greffe et affaires juridiques**
7. **RÉGLEMENTATION**
8. **AMÉNAGEMENT URBAIN ET ENVIRONNEMENT**
 - 8.1 **Demande d'approbation de PIIA 2022-106 / 450-452 rue Principale**

9. INFRASTRUCTURES ET IMMOBILISATIONS
10. LOISIRS ET CULTURE
11. SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIES
12. RESSOURCES HUMAINES
13. AFFAIRES NOUVELLES
14. DÉPOT DE DOCUMENTS
15. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS
16. LEVÉE DE LA SÉANCE

Adoptée à l'unanimité.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Étant donné qu'il s'agit d'une séance extraordinaire, une seule période de question aura lieu à la fin de la présente séance, et ce, en conformité avec le Règlement 1797 concernant la régie interne et la tenue des séances du conseil municipal.

APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

AFFAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Direction générale

Finances et trésorerie

Greffe et affaires juridiques

RÉGLEMENTATION

AMÉNAGEMENT URBAIN ET ENVIRONNEMENT

406-08-2022

Demande d'approbation de PIIA 2022-106 / 450-452 rue Principale

Considérant l'avis favorable à l'unanimité, sous condition, du comité consultatif d'urbanisme émis à l'égard de la présente demande en date du 7 juillet 2022;

Considérant les plans et documents portant le titre « Demande de PIIA 2022-106 / 450-452 rue Principale », datés du 7 juillet 2022, et soumis au soutien des présentes;

Considérant que la présente autorisation est valide pour une durée de 3 ans maximum à compter de ce jour;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Daigle

Appuyé par Monsieur le conseiller Yvon Pepin

Et résolu :

D'approuver, sous condition, la demande de PIIA 2022-106 relative à la propriété sise au 450-452 rue Principale, lot 3 356 479 du cadastre du Québec, de manière à permettre des rénovations intérieures et extérieures incluant un agrandissement à l'est (côté gauche), le levage de la maison et construction d'une nouvelle fondation plus haute.

CONDITION : Fenêtres & planches de contour en blanc.

Adoptée à l'unanimité

INFRASTRUCTURES ET IMMOBILISATIONS

LOISIRS ET CULTURE

SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIES

RESSOURCES HUMAINES

AFFAIRES NOUVELLES

DÉPOT DE DOCUMENTS

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue. Aucune question n'est adressée aux membres du conseil.

407-08-2022

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Madame la conseillère Marie-France Beaudry

Appuyé de Monsieur le conseiller Stéphane Lussier

Et résolu :

Que la séance soit levée à 17h12.

Adoptée à l'unanimité.

Sylvie Beauregard, mairesse

Julie Lamarche, OMA, greffière

Par sa signature, la mairesse indique qu'elle signe en même temps toutes les résolutions incluses au procès-verbal.